

► Détail de ma facture

Abonnement d'électricité (HT)						Prix par mois	58,14 €
Offre Directe du 07/07/2024 au 06/09/2024						29,07	58,14 €
Consommation d'électricité (HT)							206,94 €
	Index début de période	Index fin de période	Différence	Conso (kWh)	Prix du kWh		
Période du 07/05/24 au 06/07/24	Relevé Enedis	Relevé Enedis					
Heures Pleines	134507	135476	969	969	0,1990		192,83 €
Heures Creuses : 2H36-8H06 13H06-15H36	73379	73521	142	142	0,1431		20,32 €
Remise exceptionnelle de 3% sur le prix HT du kWh							-6,21 €
Services, prestations et frais annexes (HT)						Prix par mois	9,98 €
E-services (E-facture, E-relève, Espace Client)							OFFERTS
Assistance Pro 24/24 du 18/05/2024 au 17/07/2024						4,99	9,98 €
Taxes locales et contributions (HT, identiques pour l'ensemble des fournisseurs)						Conso (kWh)	€ HT par kWh
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)						1111	0,0210
Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA)							
							23,33 €
							10,55 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)							51,83 €
TVA à 5,5%							3,78 €
TVA à 20%							48,05 €
TOTAL TTC							360,77 €

Informations sur ma facture :

Document à conserver pendant 5 ans.

Les taxes et contributions sont facturées à l'identique pour l'ensemble des fournisseurs.

TVA à Taux Réduit 5,5% applicable à l'abonnement et la CTA.

TVA à Taux Normal 20% applicable à la consommation, aux services, options et prestations techniques, la CSPE et les taxes locales. TVA payée sur les débits.

Le tarif d'utilisation des réseaux publics gérés par Enedis représente 68,43 € TTC (62,84 euros HT) sur cette facture.

Informations sur le paiement de ma facture :

Taux d'intérêt en cas de retard de paiement : trois fois le taux d'intérêt légal. Frais de retard de paiement : 40€ TTC. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé.

Pénalité en cas de retard de remboursement au client : 7.5 € TTC.

Informations diverses :

Les branches électricité des offres Online, Classique, Préférence, Essentielle souscrite avant le 13/04/2021 inclus (ex-Offre Verte), Online (100% web), Directe, Pur Jus, Esprit libre, Pack Chauffage, Essentielle souscrite à partir du 03/02/2022 sont des offres à tarifs indexés sur les tarifs réglementés.

Pour ces offres indexées, lorsque les tarifs réglementés évoluent, les tarifs sont automatiquement mis à jour, le cas échéant en fonction de votre niveau de remise ou de majoration applicable. Les branches électricité des offres Heures Eco, Heures Eco+, Spéciale ont des offres de marché, dont le prix est librement fixé par TotalEnergies et révisable jusqu'à 2 fois par an. Retrouvez tous nos tarifs sur www.totalenergies.fr rubrique Tarifs.

*Consommation Annuelle de Référence : calculée à partir des consommations antérieures transmises par Enedis (Gestionnaire de Réseau de Distribution).

Origine de l'électricité (mix résiduel Powermix conformément au Code de l'Énergie) : 80,5% nucléaire - 9,9% renouvelable (hydraulique, éolien, solaire) - 9,6% fossile (charbon, fioul, gaz). L'offre Pur Jus et l'offre Verte, l'offre Charge'Heures et l'offre Verte Fixe garantissent 100% d'électricité renouvelable par le mécanisme des Garanties d'Origine (conformément à l'article L.314-14 du Code de l'énergie).

Pour les offres Verte Fixe et Charge'Heures, l'électricité renouvelable est française et d'origine solaire et/ou éolienne. Une garantie d'origine certifiée qu'un MWh (1000 kWh) d'électricité a été produit à partir d'une source d'énergie renouvelable et injecté sur le réseau électrique. Infos émissions de CO2 sur www.totalenergies.frAgissez pour réduire vos consommations en consultant le site www.ademe.fr.Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, n° vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) ou www.energie-info.fr

Pour toute réclamation, contactez votre service clientèle. La procédure est précisée dans votre contrat.

Vous pouvez nous transmettre votre auto-relève de compteur sur www.totalenergies.fr rubrique Espace Client ou par téléphone au 0 970 80 69 69 (prix d'un appel local) au plus tard 10 jours avant la date de votre prochaine facture.En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de TotalEnergies n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie par Internet sur <http://www.energie-mediateur.fr/> ou par courrier à l'adresse Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 Paris Cedex 09**Comment payer votre facture ?**Conformément à votre demande, vous êtes en **prélèvement automatique**.En cas de **changement de coordonnées bancaires** ou en cas d'**incident de paiement** :

Veuillez contacter votre service clientèle.

Information : Si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie, vous pouvez régler votre facture par chèque énergie, soit directement sur le site www.chequeenergie.gouv.fr, soit en renvoyant le chèque énergie avec votre référence client au dos du chèque à l'adresse suivante : TotalEnergies - TSA 20888 - 92894 Nanterre Cedex.

- VEUILLEZ DECOUPER SELON LES POINTILLES
- NE JOIGNEZ AUCUNE CORRESPONDANCE